

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1673)

Adopté

AMENDEMENT

présenté par

Mme Dubost, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 71 QUATER AB

À la deuxième phrase de l'alinéa 11, après le mot :

« supérieure »,

insérer les mots :

« ou égale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.